



RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

Berger Australien



BIÈVRES (91)

DIMANCHE 30 AOÛT 2026

Juge : Mme Paula McDermid

Exposition en extérieur

Inscriptions sur cedia.fr

Pour tout renseignement complémentaires : iledefrance@cfba.fr



HISTORY ♦ EXPERIENCE ♦ QUALITY



*Accessoires, Coussinerie
& Friandises*



www.bbdofficier.com



[bbdofficier2.0](https://www.instagram.com/bbdofficier2.0)



[Axel Bbdofficier](https://www.facebook.com/AxelBbdofficier)



[bbdofficier](https://www.tiktok.com/@bbdofficier)

bbdofficier2.0@gmail.com

Tel : 07.63.19.72.06 / 06.03.34.27.56



**Bienvenue
à Bièvres pour la
Régionale
d'Élevage Ile de
France 2026**



Dimanche 30 Août 2026

Nous vous souhaitons la bienvenue sur le site du Domaine de Monteclin où nous espérons que vous passerez une excellente journée, dans une ambiance conviviale et fair-play.

Le Comité du C.F.B.A. & Célia CALO, déléguée IdF

Nous tenions à remercier :

- ✂ **Mme Paula Mc Dermid** qui nous fait l'honneur de venir juger nos chiens. Paula a des bergers australiens depuis 1980 et a élevé sous l'affixe Bainbridge aux Etats-Unis pendant de longues années (élevage Hall of Fame). Nous la remercions pour son expérience.
- ✂ **Le Club Canin de la Vallée de la Bièvres**, sa présidente Mme Nicole Trani, pour nous permettre d'organiser de superbes évènements dans un cadre si agréable.
- ✂ **Chaque Bénévole**, car l'organisation d'une exposition repose aussi sur une équipe de volontaires et de passionnés, c'est pourquoi la délégation remercie chacun d'entre eux pour leur implication tout au long de cette journée, et tout particulièrement Nicole Trani, Stephanie Ellena en sa qualité de Commissaire de Ring (et chauffeuse de salle !), Louise Plihon Dumont en sa qualité de secrétaire de ring ainsi que tous ceux qui apporteront leur aide à un moment ou à un autre de la journée !
- ✂ **Les sponsors éleveurs et entreprises** présents à cet événement, et qui dotent cette R.E. avec leurs lots. Vous les retrouverez tous dans le catalogue.

Enfin, merci à tous les participants d'avoir fait le déplacement !
Convivialité, bonne humeur, sportivité, voilà ce qui fera cette journée...

Merci à tous de respecter ce lieu et de veiller à ce que nous le rendions dans l'état dans lequel nous l'avons trouvé. Comme tout propriétaire de chien bien éduqué, nous vous remercions de veiller à ramasser les déjections.

Programme des Jugements :

Les jugements se feront par ordre du catalogue.

Après les jugements des classes intermédiaires, ouverte et travail de chaque sexe nous désigneront les ATCC et R-ATCC.

Après les jugements individuels, nous commenceront par le :

MEILLEUR VETERAN

Entre le 1^{er} classe vétéran mâle et la 1^{ère} classe vétéran femelle

Puis dans l'ordre ci-dessous :

Le MEILLEUR NEUTRE

Entre le 1^{er} neutré mâle et la 1^{ère} neutrée femelle

Le BEST BABY

Entre le 1^{er} Baby mâle et la 1^{ère} Baby femelle

Le BEST PUPPY

Entre le 1^{er} Puppy mâle et la 1^{ère} Puppy femelle

TROPHEE ESPOIR

Entre le meilleur Baby et Puppy

BIS JEUNE

Entre le 1^{er} classe jeune mâle et la 1^{ère} classe jeune femelle

5 minutes de pause

MEILLEUR MÂLE PUIS MEILLEURE FEMELLE

Entre l'ATCC Mâle, les 1^{ers} de la classe Jeune, Champion & Vétéran mâle ;
puis entre l'ATCC Femelle, les 1^{ères} de la classe Jeune & Vétéran femelle

BEST IN SHOW

Entre le meilleur mâle et la meilleure femelle (BIS et BOS)



Le Comité

Club Français des Bergers Australiens



Président

Jean-Marie
BLUSSEAU BOURCIER

jeanmarie.blusseau@cfba.fr

1^{er} Vice-Président

Arnaud CASTELLUCI

arnaud.castelluci@cfba.fr



Trésorière

Célia CALO

celia.calo@cfba.fr

Trésorière adjointe

Marion BOUQUET

marion.bouquet@cfba.fr



Secrétaire

Carole ANSLINGER

carole.anslinger@cfba.fr

Secrétaire adjointe

Marine JOSE

marine.jose@cfba.fr



Membre

Daniel SALVADOR

daniel.salvador@cfba.fr

Contact Comité CFBA :

comite@cfba.fr

<https://www.cfba.fr>



Programme de la journée :

STATISTIQUES

Mme Paula Mc Dermid (USA)

MINOR BABY	1	MINOR BABY FEMELLE	1
BABY MÂLE	1	BABY FEMELLE	1
PUPPY MÂLE	3	PUPPY FEMELLE	11
JEUNE MÂLE	5	JEUNE FEMELLE	4
INTERMEDIAIRE MÂLE	4	INTERMEDIAIRE FEMELLE	4
OUVERTE MÂLE	12	OUVERTE FEMELLE	11
CHAMPION MÂLE	1	CHAMPION FEMELLE	0
VETERAN MÂLE	1	VETERAN FEMELLE	3
NEUTRE MÂLE	2	NEUTRE FEMELLE	6

TOTAL : 74 Chiens

AGENDA TENTATIF :

9h00 : Début des jugements

Mi-journée : Pause repas (en fonction de l'avancée des jugements)

Le Food-Truck « Home Sweet Bowl » sera présent pour vous restaurer avec ses Pokés Bowl, Boxs de gyozas, nems, galbas et divers Bowl !

Un food-truck est présent sur le site de l'exposition :



NOS SWEETIES

- 3.50€** MOUSSE AU CHOCOLAT
Onctueuse, intense, 100 % chocolat noir
- 3.50€** PANNA COTTA
Crème vanillée fondante & coulis fruité maison
- 3.50€** BROWNIE NOIX DE PÉCAN
Moelleux fondant au cœur, croustillant à l'extérieur
- 3.50€** CHIA COCO
Perles de chia au lait de coco, douceur fraîche et légère

NOS BOISSONS

LES CLASSIQUES 2€

Coca-Cola	33 cl
Coca Zéro	33 cl
Perrier	33 cl
Lipton Menthe Pastèque	33 cl
Bouteille d'eau	50 cl

HOTS BOWLS

- 12.90€** LE SUPER BOWL
Bœuf grillé, nems au porc, gyozas au poulet, nouilles sautées au soja & sauce aigre-douce
- 12.90€** LE HOT VEGGIE
Nems de légumes, gyozas de légumes, nouilles sautées au soja & sauce aigre-douce

POKÉS BOWLS

— BASE DE NOS POKÉ BOWLS —
Riz japonais, graines de chia, chou rouge mariné, carottes pickles, ananas et mangue concombres et edamames. Sauce asiatique concoctée par notre chef & graines de sésame.

- 12.90€** LE POKÉ SAUMON
Saumon frais en dés
- LE POKÉ GYOZAS**
Farcis au poulet
- LE POKÉ VEGGIE**
Gyozas de légumes
- LE POKÉ GAMBAS**
Gambas en tempura

BOXS

- 4.00€** BOX GYOZAS
4 raviolis farcis au poulet ou aux légumes
- 5.50€** BOX NEMS
4 nems au porc ou aux légumes
- 6.50€** BOX GAMBAS
4 gambas en tempura

BOXS DUO

- 8.50€** NEMS / GYOZAS
- 9.50€** GYOZAS / GAMBAS
- 11.50€** NEMS / GAMBAS

homesweetbowls.fr | Whatsapp : 0783099637

FAIT MAISON

NOS BOISSONS

LES PREMIUMS

- GINGEMBRE CITRONNADE GLACÉ 3,50€**
Pur jus de citron vert et jaune, infusé en France, ainsi qu'un pur jus de gingembre
- MANQUE CITRONNADE GLACÉ 3,50€**
Pur jus de citron vert et jaune, infusé en France & agrémenté d'une purée de mangue

- FLEUR D'ORANGER CITRONNADE GLACÉ 3,50€**
Pur jus de citron de Sicile, infusé en France & agrémenté d'une aromatisation bio à la fleur d'oranger
- GRENADE LITCHI MATE GLACÉ 3,50€**
Maté du Brésil, infusé en France & agrémenté d'un pur jus de grenade et de litchi
- PASSION CITRON VERT MATE GLACÉ 3,50€**
Maté du Brésil, infusé en France & agrémenté d'un pur jus de citron vert du Mexique et d'une purée de fruit de la passion péruvienne

- PÊCHE HIBISCUS 3,50€**
THE BLANC GLACÉ
Thé blanc chinois, hibiscus africain, infusés en France & agrémentés d'une purée de pêche italienne
- MENTHE CITRON 3,50€**
THE VERT GLACÉ
Thé vert de Chine, menthe marocaine, infusés en France & agrémentés d'un pur jus de citron italien et d'une pointe de gingembre.
- BIÈRE DU MOMENT 4,50€**
Envie de nouveauté ? Demandez-nous la bière du moment & laissez-vous surprendre !

UN GRAND MERCI À NOS GÉNÉREUX SPONSORS POUR LEURS DOTATIONS !



Dotation par la délégation Île de France

RE CFBA Bièvres ► Dimanche 30 août 2026



UN GRAND MERCI À NOS GÉNÉREUX SPONSORS POUR LEURS DOTATIONS !



Dotation par la délégation Île de France

RE CFBA Bièvres ► Dimanche 30 août 2026

CANIGOURMAND



Friandises 100% naturelles

de haute qualité quelque soit l'âge ou la taille de votre loulou.



Entreprise Française

Créée en 2018 par une passionnée et basée dans le Sud-Ouest.



Marque solidaire

+ de 20 000€ de levés au profit de la SPA et de ACADIA



Plus de 100 000 chiens comblés ! ★★★★★

Avec une note de **9,7/10** basée sur plus de 2500 avis clients

10% de réduction
sur ta prochaine commande avec le code
AUSSIE10

EXTRAIT DU REGLEMENT

ARRIVÉE ET JUGEMENTS : L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h, les jugements commenceront à 9h.

LOGEMENT : Si l'organisation en offre l'opportunité les chiens pourront être installés dans des cages. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

SORTIE DES CHIENS : La sortie des chiens après les jugements est libre sauf pour les chiens retenus pour la finale. **TOLLETTE :** Il est interdit de préparer le chien dans la hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traîner la robe, la paille ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

PRÉSENTATION : Il est interdit de laisser un chien sur la table de tollette plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout «double handling», c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestualité. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner la motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉINAIRE : Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles, sourds ou estropiés, des chiens atteints de malformations, des chiens visiblement peints, en état de lactation ou accompagnés de leurs petits, des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

ANNUATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement seront remboursés, sauf pour les frais déjà engagés non récupérables.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés, dans le respect de la législation en vigueur, par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet et, ou autre gestualité. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring ou les organisateurs de l'exposition. Il pourra en cas de non-respect disqualifier le chien et consigner la motif sur son carnet de juge. Sont seuls admis à l'exposition les chiens inscrits à un Livre d'Origines (Livre d'attente comprise) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. Tous les chiens engagés à l'exposition doivent être identifiés, par tatouage ou transpondeur.

SERONT REFUSÉS :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les inscriptions par internet non réglées,
- c) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition,
- d) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de net d'élevage
- e) les engagements de chiots de moins de 4 mois,
- f) les chiens en cours d'inscription au LOF ayant plus de six (6) mois.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION : Pour les engagements, les exposants ne recevront pas d'accusé de réception du CFBA.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI - APRÈS :

Les dates prises en compte pour le calcul de l'âge du chien sont la date anniversaire et le jour du jugement. **ATTENTION :** Les inscriptions sont faites, sous la responsabilité de l'exposant, dans la classe indiquée sur la feuille d'engagement. Le CFBA n'en vérifie pas la bien-fondé que lors de l'homologation des récompenses. En cas d'erreur, la récompense ne sera pas homologuée. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la demande d'engagement sera mis d'office dans la classe correspondant à son âge. Un chien ne peut être inscrit que dans une seule classe.

LES CLASSES D'ENGAGEMENT :

CLASSE INTERMÉDIAIRE : Donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail. Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (en nationalité d'élevage).

CLASSE OUVERTE : Donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail. Pour les chiens âgés de 15 mois minimum (en nationalité d'élevage).

CLASSE TRAVAIL : Donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte. Pour les chiens âgés de 15 mois minimum, et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (Photocopie à transmettre au moment de l'engagement). La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements.

CLASSE BABY : (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...
CLASSE PUPPY : (facultative) - 2 à 8 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...
CLASSE JEUNE : (obligatoire) Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit au qualificatif Excellent mais non au CACS

CLASSE CHAMPION : (obligatoire) - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date de homologation) âgés de 15 mois minimum. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. (Joindre une copie des titres de champion). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Tout chien détenteur homologué champion de conformité au standard en France devra être engagé en Classe Champion ou Vétérain.

CLASSE VÉTÉRAN : (obligatoire) Possibilité à partir de 8 ans Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE NON CONCURRENTE PAYS : Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Chien ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CONFIRMATION : L'examen de confirmation demandé par le propriétaire du chien à partir de 12 mois, lors de son inscription en classe officielle, pourra être effectué avant ou après le jugement. La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Les modalités et tarifs des engagements sont inscrits sur la feuille d'engagement. Pour bénéficier des prix réservés aux membres du CFBA il faudra être à jour de sa cotisation 2026. Pour les chiens multipropriétés, chacun des propriétaires devra être à jour de sa cotisation 2026.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée par les organisateurs.

REFUS OU EXCLUSIONS : Pour les copropriétaires : Le Club Français du Berger Australien se réserve le droit de refuser tous les engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de le rembourser même après les avoir acceptés.

- a) Concernant les chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :
 - a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés.
 - c) Non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
 - d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.
- JUGEMENTS :** Les juges officiels sont sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmitaire de la race considérée). Un juge défait peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens après les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs des juges prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS :

EXCELLENT ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts vénériels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIÉ Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif c'est qu'il est mentionné sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGÉ ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement).

CLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'examen du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes. **SANCTIONS :** Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le CFBA, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :
- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.
Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Interieur de la Société Centrale Canine.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE : Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. **COUPE D'OREILLES :** Conformément à l'article R.214-21 du Code Rural (Modifié par Décret n°2009-1768 du 30 décembre 2009 - art. 1), "Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites. La présentation, lors d'une exposition ou de toute autre manifestation consacrée à des animaux de compagnie, d'animaux ayant subi une intervention chirurgicale en méconnaissance des dispositions de l'alinéa précédent est interdite.

Depuis le 1er juillet 2015 : Tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées en France sous l'égide de la Société Centrale Canine. Seuls ne sont pas concernés les chiens français ayant eu les oreilles coupées avant le décret du 28 Août 2008

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER : L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition. **RESPONSABILITÉ :** Le club français du Berger Australien décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelle cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, le club français du Berger Australien ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement ou en validant l'inscription en ligne sur le site :

CEBA

Les participants acceptent la publication de photos prises lors de la Régionale d'Élevage, dès lors qu'ils s'inscrivent.

RÈGLEMENT PROPRE AU CLUB DE RACE (indépendant au règlement S.C.C.)

GROUPES CFBA :

GROUPE MINOR-BABY (facultative) - 3 à 4 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Cette classe pourra être jugée et classée mais ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif officiel de la SCC. **GROUPE NEUTRE :** Réserve exclusivement aux chiens déclarés « Stérilisé », âgés d'au moins 15 mois. Cette classe pourra être jugée et classée mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS ni à un qualificatif officiel de la SCC - EXC - TB - BON.

A.T.C.C.I - L'accès au Titre de **Champion Club Jeune** ne peut être accordé qu'à un chien ayant obtenu 2 ATCCI ou 1ATCCI + 2RATCC, sous 3 juges différents. Le chien doit également obtenir un pedigree complet sur 3 générations + test de sociabilité APTE.

Les juges font les propositions de l'ATCCI d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge. Il appartient au CFBA de s'assurer pour l'homologation de l'ATCCI que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e de qualité équivalente à celui ayant obtenu l'ATCCI, il peut lui être accordé la RATCCI. Les ATCCI ne sont valables qu'après leurs homologations par le CFBA.

A.T.C.C. - L'accès au Titre de **Champion Club** ne peut être accordé qu'à un chien ayant obtenu 3 ATCC ou 2 ATCC + 2 RATCC, sous 3 juges différents. Le chien doit également obtenir un pedigree complet sur 3 générations + test de sociabilité APTE.

Les juges font les propositions de l'ATCC d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge. Il appartient au CFBA de s'assurer pour l'homologation de l'ATCC que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e de qualité équivalente à celui ayant obtenu l'ATCC, il peut lui être accordé la RATCC. Les ATCC ne sont valables qu'après leurs homologations par le CFBA.



Le Club Français des Bergers Australiens est le club de race habilité par la Société Centrale Canine.

Association composée uniquement de bénévoles, son rôle est de promouvoir et préserver la race via l'éducation, la mise en place de protocoles de sélection et de dépistage et l'organisation de manifestations canines.

Particuliers ou éleveurs, vous trouverez sur le site internet du CFBA tous les éléments concernant cette race, sa santé, ses activités et les informations nécessaires à vos procédures.

Si vous souhaitez soutenir notre travail, vous exprimer et participer, n'hésitez pas à adhérer !

<https://cfba.fr>



COMMENT OBTENIR UN TITRE DE CHAMPION CLUB ?

CHAMPION CLUB – Ch.CFBA

Conditions d'obtention :

- 3 ATCC
ou
2 ATCC + 2 R-ATCC sous 3 juges différents
+
1/ Pedigree complet (3 générations)
2/ Test de Caractère du CFBA (ou CSAU)

CHAMPION JEUNE CLUB – ChJCFBA

Conditions d'obtention :

- 2 ATCCJ
ou
1 ATCC + 2 R-ATCCJ sous 2 juges différents
+
1/ Pedigree complet (3 générations)
2/ Test de Caractère du CFBA (ou CSAU)

La demande d'homologation de ces différents titres de champion doit être faite auprès du CFBA

Contact jeanmarie.blusseau@cfba.fr Tél : 06 08 27 10 32

Pour toute validation du titre de champion de votre chien, veuillez remplir le formulaire que vous trouvez via le lien ci-dessous **et l'adresser par mail à jeanmarie.blusseau@cfba.fr** ou Jean Marie BLUSSEAU BOURCIER – La Haute Bobinière – 85410 THOUARSAIS BOUILDROUX

Les lauréats du titre de Champion du CFBA et Champion Jeune du CFBA se verront mis à l'honneur et recevront leur diplôme lors de la Nationale d'Élevage de l'année d'obtention, si le titre est homologué avant la tenue de cette NE, sinon et au plus tard à la NE suivante.

LISTE DES CHIENS EXPOSES

BERGER AUSTRALIEN

Juge : Mme MC DERMID Paula (ETATS-UNIS)

• CLASSE MINOR BABY MALE •

- 1 **BEE GEES NIGHT FEVER OF GO FAST STORM** LOF : 224245 - id : 250268782378521 né le 28/05/2026 (*PEE-WEE DU CHEMIN DES KORRIGANS x ROLLING STONES MIDNIGHT OF GO FAST STORM*) Prod : Mme GOUGUE Jordane, Prop : Mme WAGNER Océane

• CLASSE BABY MALE •

- 2 **BUCKINGHAM EVERMORE AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE** LOF : 223529 - id : 250269101553481 né le 25/04/2026 (*VIKTOR KRUM THE SEEKER OF QUIDDITCH x SWEET CANDY LADY TAGADA AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE*) Prod et prop : Mme BERSEZ Kelly

• CLASSE PUPPY MALE •

- 3 **AMERICA NYC HARLEM DES BERGERS DE MAESTRO** LOF : 219717 - id : 250268782145816 né le 17/12/2025 (*STONEHAVEN BAYSHORE SECRET TO SUCCESS AT ARBORVIEW x THE MARVEL LEGEND ELEKTRA DE LA FEERIE DE L HERMINE*) Prod et prop : Mme POTEL Amélie

- 4 **BRAVE THE WILD DU CHEMIN DES KORRIGANS** LOF : 222602 - id : 250268782236281 né le 22/02/2026 ((CH) *THE BOSS AT MUSIMACIAY x OBVIOUSLY SHE DRIVES ME WILD DU CHEMIN DES KORRIGANS*) Prod et prop : M. Mme DUGAY Jean-Marc / RAYNAUD Marie

- 5 **SOLAR SPECTRUM BIG BANG THEORY** LOF : 220401 - id : 250269611715654 né le 04/02/2026 ((CH) *HARMONY HILL'S VICE VERSA x SOLAR SPECTRUM TOUT FEU TOUT FLAMME*) Prod : Mme GUILLET Margot, Prop : Mme ROSELIER Stessy

• CLASSE JEUNE MALE •

- 6 **ACCRO BAT DU BOIS D ELTIK** LOF : 208228/14775 - id : 250268781536360 né le 09/04/2025 (*DREAM OF MANOU AND DOUNETTE UNDER THE STARS UNO x SHILOH DU BRUIT DE L'AUBE*) Prod et prop : Mlle LE MENER Manon

- 7 **APPOLO GIZE DU BOIS D ELTIK** LOF : 208233/14760 - id : 250268781536586 né le 09/04/2025 (*DREAM OF MANOU AND DOUNETTE UNDER THE STARS UNO x SHILOH DU BRUIT DE L'AUBE*) Prod et prop : Mlle LE MENER Manon

- 8 **ASKO DU DOMAINE DE NIREMIONE** LOF : 210992 - id : 250268781577731 né le 11/06/2025 (*TEDDY BEAR DE LA TASMANIE SAUVAGE x TADAM DU DOMAINE DE NIREMIONE*) Prod et prop : Mme GREMONT Edwige

- 9 **AUTUMN EDITION ARROW AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE** LOF : 216649 - id : 250269101436893 né le 20/10/2025 ((CH) *ULTIME EDITION AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE x (CH) NEBESNIY ALJANS ORLETT*) Prod : Mme BERSEZ Kelly, Prop : Mmes BERTHE Elodie et Romane

- 10 **GOLD BEAR FOR L'EDB SOUTHSEASIGHT** LOP : 659556 - id : 620098203179024 né le 27/09/2025 ((CH) *NORTHBAY XSELL WRITTEN IN THE STARS SOUTHSEASIGHT x (CH) JASKOLKA MOTO PIES*) Prod : MM. CABELEIRA João & MURRAY Niklas, Prop : Mme BENYAHIA Amélie

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 11 **A STAR IS BORN DU CHEMIN DE LA BELLE ETOILE** LOF : 209438/14764 - id : 250269591484852 né le 30/03/2025 (*THE BOSS IS BACK DU CHEMIN DE LA BELLE ETOILE x SET FIRE TO THE RAIN DU CHEMIN DE LA BELLE ETOILE*) Prod : Mlle M. SANJUAN Sandrine / GUELLEC Yann, Prop : Mme DURAND Virginie

- 12 **AMORE DEL REY ARAGORN CARTER DU ROYAUME D'ERIODOR** LOF : 207037 - id : 250269591406180 né le 17/02/2025 (*JODIE'S GIFT JENKINS OF BLUE GRASS RANCH x PROVIDENCE'S BLACK PEPPER*) Prod et prop : Mlle MANGEANT Laurie

- 13 **SABERWOODS VERIDIS QUO** LOF : 203078 - id : 250268781652045 né le 21/11/2024 (*SHINE EVER TIGROU x PAOURAA DES GARDIENS DE FAILLINN*) Prod et prop : Mme BERNARD Fleurianne

- 14 **VOICI LA DOUCEUR DES GARDIENS DU MERMOZ** LOF : 204374/14796 - id : 250269590975792 né le 02/09/2024 (*NORTHBEACH'S OFF TO SEE THE WIZARD x SUKI DES GARDIENS DU MERMOZ*) Prod : M. Mme DURIEZ Ludovic / DELAMARE Céline, Prop : M. DURIEZ Ludovic

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 15 **DRAGON BALL DES FLAMMES DE MARS** RKF : 7152515 - id : 900185000157577 né le 11/05/2024 (*BARBERRY FOREST CORRE LA LICORNE x JOYFUL DROP OF GOLD ROYAL RAIN*) Prod : Mme ALIMOVA M.S HAINAUT P.E.F, Prop : Mme MILLET Camille

- 16 **PIERRE FANTASE BLACKFLOWERS** BCU : 342-000760 - id : 900263004106799 né le 16/05/2025 (*AUSSIEPRIDE JAZZ IN THE PARK x CHERRY CRUSH FANTASE BLACKFLOWERS*) Prod : Mme IZILJANOVA. OLGA, Prop : Mlle MILLET Camille
- 17 **SPECIALITION NOTORIOUS BIG DES BERGERS DE MAESTRO** LOF : 135151/11880 - id : 250268743779370 né le 29/01/2021 (*DEL CAU FOSCA BRIGHTER THAN BRIGHT x NIGHT ANGEL OF SALSA'S STARS*) Prod et prop : Mme POTEL Amélie
- 18 **SUNNYDALE SPIKE DES GARDIENS DU MERMOZ** LOF : 149293/12194 - id : 250269590607630 né le 26/07/2021 (*LAS VEGAS OF CREE'S RIVER x APPLIEDORE BELGIAN CHOCOLATE*) Prod : Mme M. DELAMARE Céline / DURIEZ Ludovic, Prop : M. DURIEZ Ludovic
- 19 **TOO MUCH LOVE DES TERRES DE KHAIRYACA** LOF : 159392/12890 - id : 250269590711901 né le 13/03/2022 (*ROYAL HAZE DES TERRES DE KHAIRYACA x RIGHT NOW DES TERRES DE KHAIRYACA*) Prod : Mme GAJEWSKI Marlène, Prop : M. Mme DELAMORT Franck et Karine
- 20 **UNION JACQUES DU TIPI FARFELU** LOF : 186499/14004 - id : 250269101120138 né le 23/08/2023 (*BRIARRIDGE'S SYLVER WINGS x NEVER FORGET A SINGLE MOMENT DU TIPI FARFELU*) Prod : Mme MANGOT Joséphine, Prop : Mme ROSELIER Stessy
- 21 **UNITED-STATES' TYLER DU ROYAUME D'ERADOR** LOF : 172522/13760 - id : 250269591249035 né le 17/01/2023 (*JODIE'S GIFT JENKINS OF BLUE GRASS RANCH x PROVIDENCE'S BLACK PEPPER*) Prod et prop : Mlle MANGEANT Laurie
- 22 **VAOS DU DOMAINE DE NIREMIONE** LOF : 194403/14584 - id : 250269591781810 né le 05/05/2024 (*EVER HALING LENNA'S BLACK GOLD x RODEO ROSEMARY BLUE REVA CYJUAN*) Prod et prop : Mme GREMONT Edwige
- 23 (CH) **VERY BEAUTIFUL BLUE SKY DE LA COLOMBE BEARNAISE** LOF : 196143/14115 - id : 250268781247939 né le 16/03/2024 (*BRIGHTTOUCH DRIFT THE LINE THROUGH DIALYNNNE x RIVER FLOWS I N YOU DE LA COLOMBE BEARNAISE*) Prod : M. FOURTICQ-TIRE Florent, Prop : Mmes BERTHE Elodie et Romane
- 24 **VICTOR-OF-THE GOLD MEDAL DES REVES D'OPALINE** LOF : 199008 - id : 250269591867973 né le 03/08/2024 ((CH) *NORTHBAY XSELL THAT'S ALL FOLKS x SECRET TO SUCCESS DES REVES D'OPALINE*) Prod : Mme HENRY Nadine, Prop : Mme LEMASLE Stéphanie
- 25 **VIKTOR KRUM THE SEEKER OF QUIDDITCH** RKF : 6705173 - id : 643099001004730 né le 22/12/2022 (*AWFULLY CUTE ARMANI SAPHUA x AURUM IS NOT THAT BREAKS HEARTS N/B*) Prod : Mme KAPUSTINA E.A, Prop : Mme BERSEZ Kelly
- 26 **VINO BONO DU BOIS D ELTIK** LOF : 198705/14625 - id : 250268781461572 né le 08/08/2024 (*STILL MISSING YOU OF CREE'S RIVER x SHILOH DU BRUIT DE L'AUBE*) Prod et prop : Mlle LE MENER Manon

• CLASSE CHAMPION MALE •

- 27 (CH) **ROMANTIC BLUE BOY DES TERRES DE KHAIRYACA** LOF : 118936/10672 - id : 250268732732564 né le 01/03/2020 (*ONE TOUCH DES TERRES DE KHAIRYACA x JOLIE PTITE ROCK N ROLLEUSE DES TERRES DE KHAIRYACA*) Prod : Mme GAJEWSKI Marlène, Prop : M. Mme DELAMORT Franck et Karine

• CLASSE VETERAN MALE •

- 28 **EVER HALING LENNA'S BLACK GOLD** LOF : 062449/07140 - id : 250269606560590 né le 09/11/2015 (*JINGLEBELL IN WINTER DU GLACIER DES PANDAS x HALLEY'S COMET DU CHEMIN DES KORRIGANS*) Prod : Mme ANFOSSI SESSAC Marion, Prop : Mme HURPY-DELAHAYE Catherine
- 29 **LEGACY'S LIVE FREE OR DIE** LOF : 084825/08008 - id : 985112001066093 né le 13/05/2013 (*LEGACY'S POWER PLAY x LEGACY'S TOP MODEL*) Prod : Mme RITTER Suzanne T., Prop : Mlle GUILLET Margot

• CLASSE NEUTRE MALE •

- 30 **NEW KING-OF YOUR HEART NAIDO DE LA VALLEE DE L'HYROME (dit Naido)** LOF : 081070/08410 - id : 250268731989829 né le 31/05/2017 (*INDEPENDANCE DAY (DIT NEMO) DE LA VALLEE DE L'HYROME x GALYSKA DE LA VALLEE DE L'HYROME*) Prod : Mme VINCENT Alexandra, Prop : Mme ROSELIER Stessy
- 31 **REALLY CUTE MAVERICK SPKP** : 6566 - id : 900215009667753 né le 19/12/2023 (*NEBENIY ALJANS CLOCKWORK ORANGE x NESBENIY ALJANS GET THE PICTURE*) Prod : Mme SIDORENKO Natalia, Prop : Mme MILLET Camille

• CLASSE MINOR BABY FEMELLE •

- 32 **BERYL DU DOMAINE DE NIREMIONE** LOF : EN COURS - id : 250269782354627 née le 28/05/2026 (*UMBERTO IL MAGNIFICO DE LA TASMANIE SAUVAGE x TADAM DU DOMAINE DE NIREMIONE*) Prod et prop : Mme GREMONT Edwige

• CLASSE BABY FEMELLE •

- 33 **ARISTO'LOVE BIS APHRODITE S LINE** LOF : 220681 - id : 250269300448599 née le 01/03/2026 (*TEDDY BEAR DE LA TASMANIE SAUVAGE x ULTIMATE PRADA EDITION AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE*) Prod : Mme BERSEZ Sandrine, Prop : Mme SAGORIN Léane

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 34 **A FIRE AND BLOOD SEMPER FIDELIS AUSSIE** LOF : 218229 - id : 250269591641724 née le 21/12/2025 (*THE BOSS AT MUSIMACIAY x SHALL WE BEGIN SEMPER FIDELIS AUSSIE*) Prod et prop : Mlle SOUQUE Romane
- 35 **ALPYNE DE CHEZ MAGE** LOF : 219758 - id : 250268781367567 née le 29/12/2025 (*U WEDONT TALK ABOUT BRUNO UKKO DES JARDINS DE PERSEPHONE x VIDA LOCA VICTOIRE BY LUCKY*) Prod : Mme TWARDOWSKI Céline, Prop : Mme WAGNER Océane
- 36 **AMERICA NYC BROOKLYN DES BERGERS DE MAESTRO** LOF : 219723 - id : 250268782145845 née le 17/12/2025 (*STONEHAVEN BAYSHORE SECRET TO SUCCESS AT ARBORVIEW x THE MARVEL LEGEND ELEKTRA DE LA FEERIE DE L HERMINE*) Prod et prop : Mme POTEL Amélie
- 37 **AMSTERDAM DU CLAN DE MACKENZIE** LOF : 220471 - id : 250268781904066 née le 08/12/2025 (*AIRPLANE'S VERY BORED x THE NEW GENERATION OF CREE'S RIVER*) Prod : Mme BLANES-SCHACHER Marion, Prop : Mme BLANES Marion
- 38 **BACK TO THE WILD DU CHEMIN DES KORRIGANS** LOF : 222599 - id : 250268782236282 née le 22/02/2026 ((*CH*) *THE BOSS AT MUSIMACIAY x OBVIOUSLY SHE DRIVES ME WILD DU CHEMIN DES KORRIGANS*) Prod et prop : M. Mme DUGAY Jean-Marc / RAYNAUD Marie
- 39 **BEAUTE FATALE DE LA TASMANIE SAUVAGE** LOF : 219276 - id : 250269101391741 née le 22/01/2026 (*SET FIRE TO THE RAIN DU DOMAINE DE KEOPS x RIPLEY'S BELIEVE IT OR NOT DE LA TASMANIE SAUVAGE*) Prod : Mme HURPY DELAHAYE Catherine, Prop : Mme HURPY-DELAHAYE Catherine
- 40 **BOURBON D EXCEPTION AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE** LOF : 220522 - id : 250269300448678 née le 25/02/2026 ((*CH*) *ULTIME EDITION AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE x ULTRA GLAMOUR AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE*) Prod et prop : Mme BERSEZ Kelly
- 41 **BRUNE DES PTITS BERGERS EN TERRE BIO** LOF : 220877 - id : 250269611748266 née le 05/01/2026 (*U YUX AU GRAND BROUE DES LISIERES DE LISTRA x THEA DES PTITS BERGERS EN TERRE BIO*) Prod : DU GRAND BROUE, Prop : Mme BOUAZZAOUI Marwa
- 42 **CHEY-TI TAO IZ DOMA KOROLEVOI** RKF : 7464870 - id : 900255001358119 née le 02/02/2026 (*SWEET WORLD KRYSTEL FLASH x KRISTEL KAYRI IZ DOMA KOROLEVOI*) Prod : Mme VYSOTSKOVA. E., Prop : Mme MILLET Camille
- 43 **DREAM OF MANOU AND DOUNETTE ARTIST POP STREISAND ASTRID** LOF : 219449 - id : 250269611663918 née le 02/12/2025 (*CORVETTE COOL CHOICE x UNE ZOLA DE LA TOMBEE DE LA NUIT*) Prod et prop : Mme MILLET Camille
- 44 **SOLAR SPECTRUM BATTERY INCLUDED** LOF : 220400 - id : 250269611715607 née le 04/02/2026 (*HARMONY HILL'S VICE VERSA x SOLAR SPECTRUM TOUT FEU TOUT FLAMME*) Prod et prop : Mlle GUILLET Margot

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 45 **A RED CRYSTAL ALMANDINE OF SWINNIE'S DREAM** LOF : 210901 - id : 250269611351615 née le 07/06/2025 (*VINCENT MALY BYSTEREC x DREAM OF MANOU AND DOUNETTE ULTIMATE WAIT FOR YOU*) Prod et prop : Mlle HUON Nolwenn
- 46 **ALLFIRE CRUNCH HUSHHUSHCRUSH DE LA TROADE** LOF : 215924 - id : 250269611676987 née le 07/10/2025 (*ALMOND COOKIE OF MOON AND STARS x SAX PAX 4 A SAX MOON MELODYS DE LA TROADE*) Prod et prop : Mme ORTEGA Laurence
- 47 **ANGEL ARIEL DE LA VALLEE FEERIQUE** LOF : 212802/22215 - id : 250268781939748 née le 28/07/2025 (*THOR ELVIKAM x SUCRE D-ORGE DE LA VALLEE FEERIQUE*) Prod : Mme BERTHE Elodie, Prop : Mmes BERTHE Elodie et Romane
- 48 **ENDLESS ORIGINAL ADDICTIVE LITTLE PILL** LOF : 215064 - id : 250268782023744 née le 16/09/2025 ((*CH*) *AIMED MONEY HEIST NATIVE TONGUE x ENDLESS ORIGINAL RUNE LIGHT MY FIRE*) Prod et prop : Mme CALO Célia

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 49 **A COMME LIEBE DU CLOS DU REVE D'UNE VIE** LOF : 204161/22180 - id : 250268781565340 née le 01/01/2025 (*U CAN'T RESIST DE L'AUSSIE HAPPY x CHALLENGE KASCARO*) Prod : Mme RAULLET Amélie, Prop : Mme RAULLET Amélie
- 50 **ABSOLUTELY FABULOUS POPPY DE L'ELDORADO DU BONHEUR** LOF : 206919/22082 - id : 250268781753590 née le 12/03/2025 ((*CH*) *PREEMINENT LINE M-HAWAI 5-0 x SWETT VENUS OF LITTLE BLUE STARS*) Prod : Mme M. BENYAHIA Amélie et Bachir, Prop : Mme BENYAHIA Amélie
- 51 **VERITABLE MERVEILLE NITA DU CHEMIN PAILLETE** LOF : 203527/22101 - id : 250268781620316 née le 20/12/2024 (*SKYRON MADAGASCAR x SING ME JOY DU CHEMIN PAILLETE*) Prod : Mme L'HONORE Céline, Prop : Mlle HUON Nolwenn
- 52 **VERITABLE MERVEILLE TALIA DU CHEMIN PAILLETE** LOF : 203528/22102 - id : 250268781620324 née le 20/12/2024 (*SKYRON MADAGASCAR x SING ME JOY DU CHEMIN PAILLETE*) Prod : Mme L'HONORE Céline, Prop : Mlle HUON Nolwenn

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 53 **POWER OF-LOVE DEL DIAMANTE AZUL** LOF : 099500/14022 - id : 250269608233835 née le 01/01/2019 (*RIGHT ROUND ELVIKAM x MY DREAM OF VALENTIN'S DAY MILEY DU MOULIN DU BOURGNEUF*) Prod : Mmes M. MASSA Floriane, Corinne et Jean-Luc, Prop : Mlle SOUQUE Romane
- 54 **SECRET TO SUCCESS DES REVES D'OPALINE (dite TESS)** LOF : 135708/16512 - id : 250269802899850 née le 05/03/2021 ((CH) *WYNDSTAR MAGIC MARKER x (CH) N'JOY-BLUE-BLISS DES REVES D'OPALINE*) Prod et prop : Mme HENRY Nadine
- 55 **SING ME JOY DU CHEMIN PAILLETTE** LOF : 140401/16914 - id : 250268743834457 née le 03/06/2021 (*IF YOU BELIEVE IN MAGIC DE LA FERME DE BIESSE x PETITE INDIENNE PAILLETTE DES BERGERS D'EDEN*) Prod : Mme L'HONORE Céline, Prop : Mlle L'HONORE Céline
- 56 **SUPERCALIFRAGILISTIC OF ANGEL CROSSINGS** LOF : 144827/21102 - id : 250269610120453 née le 15/08/2021 (*REVELAIRE'S SECRET TWIST FOR WILDSONG x LUXURY TAX OF ANGEL CROSSINGS*) Prod : Mlle LETOUZE Angélique, Prop : Mlle LETOUZE-MARECHAL Angélique
- 57 **THE QUEEN'S GAMBIT OF ANGEL CROSSINGS** LOF : 166916/21103 - id : 250269610468979 née le 18/09/2022 (*MALPASO'S LIGHTER SHADE OF DARK x JAZZIN' IT UP AT MALPASO OF ANGEL CROSSINGS*) Prod : Mlle LETOUZE Angélique, Prop : Mlle LETOUZE-MARECHAL Angélique
- 58 **TU ES MON TOPEZ DES GARDIENS DU MERMOZ** LOF : 169655/20789 - id : 250269590936830 née le 19/08/2022 (*REGAL REIGN TICKET PUNCH x MISHKA DES GARDIENS DU MERMOZ*) Prod : Mme M. DELAMARE Céline / DURIEZ Ludovic, Prop : M. DURIEZ Ludovic
- 59 **UNITED-STATES' BROOKLYN DU ROYAUME D'ERIADOR** LOF : 172519/20345 - id : 250269591277987 née le 17/01/2023 (*JODIE'S GIFT JENKINS OF BLUE GRASS RANCH x PROVIDENCE'S BLACK PEPPER*) Prod et prop : Mlle MANGEANT Laurie
- 60 **VANTAGE OVER THE BEST DES REVES D'OPALINE** LOF : 199004/21588 - id : 250269591868122 née le 03/08/2024 ((CH) *NORTHBAY XSELL THAT'S ALL FOLKS x SECRET TO SUCCESS DES REVES D'OPALINE*) Prod : Mme HENRY Nadine, Prop : Mme ANSLINGER Carole
- 61 **VERY BEST DREAMY DES PATURAGES NORMANDS** LOF : 193069/21649 - id : 250268781128577 née le 12/04/2024 (*PIRATE DE L'HARCHE DE REPAND x PRECIOUS LITTLE DIAMOND FOXY*) Prod : Mme DUSSAUX Catherine, Prop : Mlle BEUZELIN Séverine
- 62 **VIKING FREYJA DU CLOS DU REVE D'UNE VIE** LOF : 190045/20972 - id : 250268780906621 née le 28/01/2024 (*LONG WINTER IS COMING DU GLACIER DES PANDAS x OBVIOUSLY TOTALLY IN LOVE DU CLOS DU REVE D'UNE VIE*) Prod et prop : Mme RAULLET Amélie
- 63 **VIA LES PAILLETES DS TA-VIE DE L'AUSSIE HAPPY** LOF : 197473/21371 - id : 250269699708113 née le 18/07/2024 (*AUSSIEPRIDE BOMBARDIER x SANS CONTREFAÇON DE L'AUSSIE HAPPY*) Prod : Mme ALLEAU Aude, Prop : Mme DRON Nathalie

• CLASSE TRAVAIL FEMELLE •

- 64 **PROVIDENCE'S BLACK PEPPER** LOF : 110778/14737 - id : 250269608433371 née le 18/09/2019 (*MALPASO'S BAD IDEAS MAKE THE BEST MEMORIES x ANGEL'CROSSINGS FEEL THE MAGIC OF MALPASO*) Prod : Mme LOZES Angélique, Prop : Mlle MANGEANT Laurie
- 65 **SOLAR SPECTRUM TOUT FEU TOUT FLAMME** LOF : 165693/20223 - id : 250269590849483 née le 19/08/2022 ((CH) *LEGACY'S LIVE FREE OR DIE x (CH) MARBLESHORE DREAM ON*) Prod et prop : Mlle GUILLET Margot

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

- 66 **JAZZIN' IT UP AT MALPASO OF ANGEL CROSSINGS** LOF : 051084/07713 - id : 250269606229813 née le 16/07/2014 (*MALPASO'S KEEP THE FIRE BURNING x FORT BELLE FONTAINE OF ANGEL CROSSINGS*) Prod : Mlle LETOUZE Angélique, Prop : Mlle LETOUZE-MARECHAL Angélique
- 67 **MARBLESHORE DREAM ON** MET : 00122/18 - id : 900182001647321 née le 13/03/2018 (*MAGIC FIREBALL'S MOMENTS OH HAPPINESS x SENTIKKI RIX TIME VALUE*) Prod : Mme HABENCZIUS Monika, Prop : Mlle GUILLET Margot
- 68 **ME AZ KAR EPONA DES BERGERS D'EDEN (dite Mila)** LOF : 071904/11054 - id : 250268712525484 née le 05/10/2016 (*AENOR'S JUST KIDDING x J'TALA DES BERGERS D'EDEN*) Prod : Mme SINTIC Angélique, Prop : Mmes BERTHE Elodie et Romane

• CLASSE NEUTRE FEMELLE •

- 69 **EVER HALING N'MY BLUE DREAM** LOF : 083446 - id : 250268732039773 née le 04/10/2017 (*OPALAUSSIE LORD OF THE DANCE x HALLEY'S COMET DU CHEMIN DES KORRIGANS*) Prod : Mme ANFOSSI-SESSAC Marion, Prop : Mme GREMONT Edwige
- 70 **PAOURA DES GARDIENS DE FAILLINN** LOF : 110140/13480 - id : 250268743104090 née le 25/09/2019 (*LEGACY'S LIVE FREE OF DIE x MY PRETTY PRINCESS OF MOONLIGHT BLUE*) Prod : Mlle COLLET Lucie, Prop : Mme BERNARD Fleurianne

- 71 **PETITE INDIENNE PAILLETTE DES BERGERS D'EDEN** LOF : 101910/13571 - id : 250268712803535 née le 12/01/2019 (*THE BOSS AT MUSIMACIAY x J'TALA DES BERGERS D'EDEN*) Prod : Mme SINTIC Angélique, Prop : Mlle L'HONORE Céline
- 72 **PRADA DE LA TASMANIE SAUVAGE** LOF : 113875/14168 - id : 250269802864408 née le 19/12/2019 (*M'MOLE DES PHANTOMES DES CALLAS x MISSING YOU DE LA TASMANIE SAUVAGE*) Prod et prop : Mme HURPY-DELAHAYE Catherine
- 73 **SILMARIL ARWEN DE LA FORET DE DEAN** LOF : 144488 - id : 250269699514702 née le 17/08/2021 (*OLD SCHOOL SAISON 1 DES BERGERS DE MAESTRO x NESSIE*) Prod : Mme DRON Nathalie, Prop : Mme DURAND Virginie
- 74 **SWINNIE DU PETIT MONT D'EDEN** LOF : 139766 - id : 250269608859116 née le 22/04/2021 (*PREEMINENT LINE M-HAWAI 5-0 x LOLITA MY BAD RED GIRL DU PETIT MONT D'EDEN*) Prod : Mme CORCY Suzon, Prop : Mlle HUON Nolwenn

LISTE DES EXPOSANTS

Mme ANSLINGER Carole 17, avenue des Pins 35780 LA RICHARDAIS - 06 64 63 14 87	60
Mme BENYAHIA Amélie.....	10-50
Mme BERNARD Fleurianne	13-70
Mme BERSEZ Kelly	2-25-40
Mmes BERTHE Elodie et Romane 1645, route du Col des Vaux 71220 VEROSVRES - 06 61 21 69 76	9-23-47-68
Mlle BEUZELIN Séverine	61
Mme BLANES Marion Longny au Perche Le Chenay 61290 LONGNY LES VILLAGES - 06 36 66 66 43	37
Mme BOUAZZAOUI Marwa	41
Mme CALO Célia - 06 59 78 02 60	48
M. Mme DELAMORT Franck et Karine 27, rue de la Croix Fourchet 27220 COUDRES	19-27
Mme DRON Nathalie Les Grandes Landes 49600 BEAUPREAU	63
M. Mme DUGAY Jean-Marc / RAYNAUD Marie	4-38
Mme DURAND Virginie.....	11-73
M. DURIEZ Ludovic.....	14-18-58
Mme GREMONT Edwige	8-22-32-69
Mlle GUILLET Margot 1, imm. Cité Grégory 23, avenue de Verdun 94450 LIMEIL BREVANNES - 06 52 15 78 46	29-44-65-67
Mme HENRY Nadine 14 bis, rue de Berval 95810 GRISY LES PLATRES - 06 26 46 14 06	54
Mlle HUON Nolwenn	45-51-52-74
Mme HURPY-DELAHAYE Catherine Fortisle Ferme du Défaut 28500 GARNAY - 06 73 52 81 20.....	28-39-72
Mlle L'HONORE Céline - 06 37 97 71 84	55-71
Mlle LE MENER Manon.....	6-7-26
Mme LEMASLE Stéphanie.....	24
Mlle LETOUZE-MARECHAL Angélique	56-57-66
Mlle MANGEANT Laurie - 06 67 78 26 34	12-21-59-64
Mme MILLET Camille - 06 49 28 98 30	15-16-31-42-43
Mme ORTEGA Laurence - 06 81 03 39 78.....	46
Mme POTEL Amélie - 07 69 18 38 27	3-17-36
Mme RAULLET Amélie La Pichonnais 44320 ST PERE EN RETZ.....	49-62
Mme ROSELIER Stessy 11, rue de la Garenne 49170 ST GERMAIN DES PRES.....	5-20-30
Mme SAGORIN Léane.....	33
Mlle SOUQUE Romane 95 bis, route d'Orléans 45150 DARVOY	34-53
Mme WAGNER Océane.....	1-35



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Certaines images ou certains textes peuvent avoir été créés ou modifiés avec l'IA.



Partenaire
de la SCC

-10%
POUR
LES MEMBRES
DU CLUB

Complication de mise bas, césariennes, vices cachés...

**Agria à vos côtés
pour protéger votre élevage**



**Protège vos
reproducteurs/reproductrices,
vos portées et vos chiots**



**Indemnise
en cas de maladie/accident
de votre cheptel**



**Indemnise
en cas de décès/perte
de capacité reproductive**

Rejoignez vous aussi l'Agria Breeders Club !



- Sans cotisation
- Sans engagement
- Sans contrainte

Recevez vos kits à chaque portée

Gratuit



*voir conditions d'assurance

www.agria.fr

info@agria.fr

01 88 32 24 00

Agria

Assurance pour Animaux

SA SANTÉ, UN SOCLE POUR LA VIE

**Donnez-leur le meilleur
départ dans la vie.**

Le lait maternisé **PUPPY PRO TECH**
apporte aux professionnels
une solution nutritionnelle
pour aider chaque chiot nouveau-né,
même les plus à risque, à construire
leurs systèmes immunitaire
et digestif.

**Formule brevetée pour compléter
idéalement le colostrum maternel.**



Disponible en 300 g et 1,2 kg.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur **royalcanin.com**
ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

PROFESSIONNEL